Maître Olivier PLACIER, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 5 place de Wagram, 75017 PARIS, **Tél. : 01 84 25 66 61**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES Le JEUDI 6 OCTOBRE 2022 à 14 Heures

A l'audience du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières », au Tribunal de PARIS, Parvis du Tribunal de PARIS, à PARIS 17ème, en **UN LOT**, au plus offrant et dernier enchérisseur, des lots ci-après désignés

Dans un immeuble sis **à PARIS 13ème**

104 avenue de Choisy

Cadastré section CT numéro de plan 55, pour une contenance de 07 ares 07 centiares

Dans le volume 202 de l'Etat Descriptif en Volumes Dans le bâtiment « A », Le lot numéro 2 : Au rez-de-chaussée, avec accès sur l'avenue de Choisy, une partie de local commercial, cabinet de toilettes avec water-closets. Ce niveau donne accès au lot numéro 3 du niveau. Au sous-sol, une partie de local commercial avec chambre froide. Ces deux niveaux communiquent entre eux par un escalier particulier. Et les 245/10.000èmes des parties communes générales. Et les 612/10.000èmes des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 3 : Au rez de chaussée, avec accès par le rez de chaussée du lot numéro 2, une partie de local commercial. Et les 144/10.000èmes des parties communes générales. Et les 360/10.000èmes des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 41 : Au sous-sol : **UNE CAVE** desservie par l'escalier A. Et les 2/10.000èmes des parties communes générales. Et les 6/10 000èmes des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 42 : Au sous-sol, **UNE CAVE** desservie par l'escalier A. Et le 2/10.000èmes des parties communes générales. Et les 6/10.000èmes des parties communes du bâtiment « A ».

Le lot numéro 43 : Au sous-sol, **DEUX CAVES** desservies par l'escalier A. Et les 7/10.000èmes des parties communes générales. Et les 6/10.000èmes des parties communes du bâtiment « A ».

Observation étant ici faite que les lots numéros 2 et 3, cités ci-dessus, ont fait l'objet d'un procès-verbal de description dressé le 23 novembre 2021 par Maître Franck CHERKI, Commissaire de Justice associé à PARIS 19ème, duquel il ressort **que les lieux forment**

UN LOCAL COMMERCIAL sur rue, à usage de restaurant, comprenant : une salle de restaurant (lot numéro 2), **des sanitaires** (w.-c. avec lavabo), **un dégagement** (lot numéro 3), **une cuisine, une arrière salle.**

SUPERFICIE privative (Loi Carrez) : **64,90 m²**

Les lieux sont occupés

Cette vente a lieu **à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES de l'immeuble sis à PARIS 13ème, 104 avenue de Choisy**, représenté par son syndic la SARL CITYA NOISY-LE-GRAND, venant aux droits de la société GESTION IMMOBILIERE DUBOURG GID, dont le siège social se situe 22 bis avenue Emile Cossonneau, 93160 NOISY-LE-GRAND, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège. Ayant pour Avocat Maître Olivier PLACIER, Avocat au Barreau de PARIS

MISE A PRIX : 40.000 Euros (Quarante mille euros)

(Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS

Fait et rédigé à PARIS, le 8 août 2022. Signé : Maître Olivier PLACIER

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser :

- Au Greffe du Juge de l'Exécution « Ventes immobilières » du Tribunal Judiciaire de PARIS, où il a été déposé sous la Référence Greffe 21/00322
- A **Maître Olivier PLACIER**, Avocat au Barreau de PARIS, demeurant 5 place de Wagram, 75017 PARIS, **Tél. : 01 84 25 66 61**

Sur les lieux pour visiter le MARDI 27 SEPTEMBRE 2022 de 10 H 30 à 12 Heures